



Chaudière de la copropriété

Par **LOUANE23**, le **28/04/2013** à **13:39**

J'ai mis une servitude lors de l'achat sur l'accès de la chaudière que pour l'entretien et la réparation de la chaudière.

Un copropriétaire veut avoir accès à la chaudière.

Est ce que je suis dans mon droit de faire sortir la chaudière de mon garage et la mettre dans la copropriété.

Est ce que je suis dans mon droit de faire payer un loyer aux copropriétaires et une partie des charges.

Merci d'avance.